

Etude n° 09-0139/1A

Valorisation des déchets de démolition et déconstruction : Etat des lieux et récents développements

Journée de restitution RECORD - 27 septembre 2012





Plan

- Contexte et enjeux
- Objectifs de l'étude
- Bilan des données existantes :
 - Gisement
 - Filières de traitement et de valorisation
- Lacunes et incertitudes
- Leviers et perception des acteurs
- Recommandations
- Perspectives et valorisation







Contexte et enjeux

Démolition Bâtiment :

- Des déchets générés en grande quantité (plusieurs dizaines de Mt/an)
- Grande variété de déchets produits (Inertes, non dangereux, dangereux)
- Un fort potentiel de valorisation (Granulats, métaux, bois,...)

Ressources BTP:

 Des besoins importants en ressources minérales (365 Mt de granulats en 2010 dont 6% issus du recyclage)

Un lent développement des pratiques (déconstruction, tri, regroupement, valorisation)

=> Apports importants de déchets inertes et non dangereux en installations de stockage









Contexte et enjeux

Cadre règlementaire déchets :

- Directive 2008/98/CE (« Cadre Déchets »): 70% en poids des déchets non dangereux de construction et démolition doivent être préparés en vue du réemploi, recyclage ou valorisation matière d'ici 2020
- Lois Grenelle de l'environnement :
 - Diagnostic « Déchets » préalable aux chantiers de démolition et réhabilitation lourde et récolement (Mars 2012)
 - Caractère obligatoire des Plans départementaux de gestion de déchets de chantier du BTP (Juillet 2013)

Cadre règlementaire construction (Règlement 305/2011) :

- Une 7ème exigence fondamentale
 - « Utilisation durable des ressources naturelles »







Objectifs de l'étude

- Dresser un état des lieux des gisements et des pratiques
- Identifier des leviers d'action et en caractériser la perception des acteurs
- Analyse et recommandations







Bilan des données du gisement français

- Déchets inertes : 94% des déchets de démolition en théorie
 - 60 % en tenant compte des complexes inertes non inerte non séparables
 - Bétons, pierres, tuiles, céramiques, briques, déchets de verre, terres, granulats et gravats non pollués.
 - 29 Mt (94%) en 2004.
 - Taux de recyclage < ou = **51** % (32% réutilisé + 19% en déchèterie) : marge d'évolution.
- Déchets non dangereux
 - Matériaux mélangés (60 %), bois, métaux, plâtre, plastiques...
 - 1.79 Mt en 2004.
 - Taux de valorisation (matière et énergie) de **71** % en 2004 (concerne démolition et TP)
- Déchets dangereux
 - Déchets d'amiante, Pb, Hg, As, PCP (bois traité), HAP.
 - 0,2 Mt en 2004.

Déchets	1994	1999	2004	2008
Construction	2,3	2,3	3,2	
Réhabilitation	11,4	11,4	13,5	
Démolition	10,2	17,3	31,2	
Total	24 Mt	31 Mt	47,9 Mt	38,2 Mt
	Déchets du bâtiment - Enquête nationale par chantier – Aucune mention des terres excavées	Déchets du bâtiment - Enquête nationale par chantier – Aucune mention des terres excavées – Incertitude estimée à 20%	Déchets du bâtiment - Enquête nationale auprès des entreprises y compris de terrassement – Terres excavées comprises	Déchets du bâtiment - Enquête nationale auprès des entreprises y compris de terrassement – Terres excavées comprises

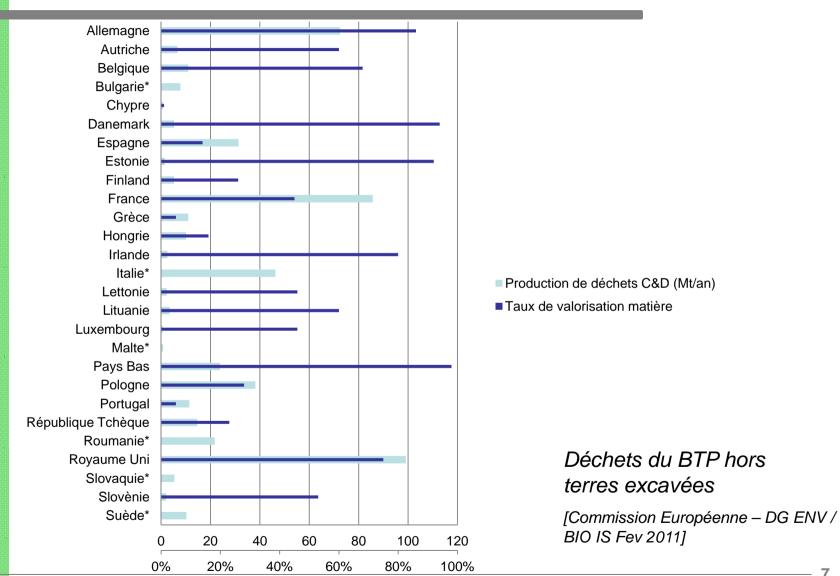






Sources: IFEN, 2007

Etat des lieux en Europe : Déchets de C&D





*Informations non disponibles sur le recyclage

DEVELOPPEMENT



Division POLDEN

Déconstruction sélective :

- A privilégier pour une bonne gestion des déchets de démolition. Elle nécessite :
 - Diagnostic préalable : identification, quantification ;
 - Inventaire, analyse des filières ;
 - Eviter le mélange.
- Coût = force motrice
- Connaissance des pratiques de déconstruction sélective : manque de moyen de suivi







En France:

705 plates-formes BTP en 2008¹:

- 348 installations de regroupement et tri ;
- 67 installations de regroupement, tri, recyclage d'inertes ;
- 290 installations de recyclage d'inertes.
- + 50 déchèteries professionnelles²
- + 2 847 déchèteries de collectivités² (accueillant les déchets du BTP)



















^{2 :} estimations selon les données des sites FFB/FNTP/ADEME(www.dechets-chantier.ffbatiment.fr ; www.excedents-chantier.fntp.fr;ww.sinoe.org)







• Installations de tri (déchets en mélange)

Tri SIMPLE : tri plancher ou mécanisé avec grappin









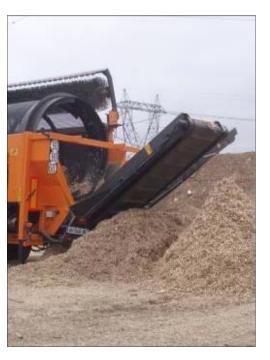






- Installations de pré-traitement
 - Mobiles ou fixes → *Double-fret*
 - Concassage-criblage des inertes → Granulats recyclés (marquage CE…)
 - Broyage-criblage de bois, de plastiques...



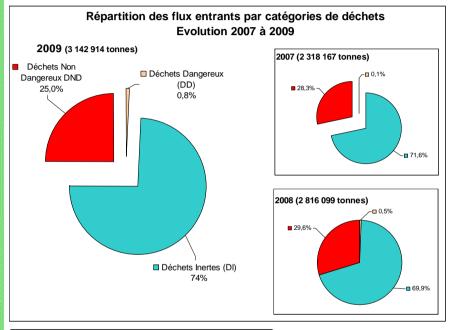




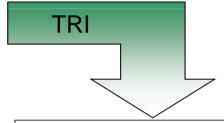


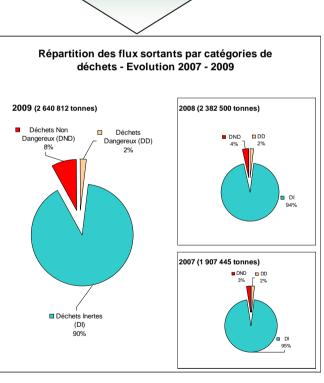


Caractérisation des flux entrants et sortants sur ces installations¹:



Les inertes ayant subi un prétraitement sont pour 75% valorisés







- Tri des DND en mélange :
 21% DND non valorisable
- 21% inertes sans plâtre 16% de bois en mélange
- 12% terre végétale
- 9% de métaux 7% inertes avec plâtre
- 13% de métaux
- 3% plâtre
- 2% de cartons-papiers

RECORD

1 :ANALYSE TECHNICO-ECONOMIQUE DE 39 PLATES-FORMES FRANCAISES DE TRI/VALORISATION DES DECHETS DU BTP - ADEME Octobre 2010 (réalisée par TREIZE DEVELOPPEMENT et PÖYRY SAS (contrat n°0906C0051)







Lacunes et incertitudes

- Les données complètes les plus récentes datent de 2004.
- Les données de gisement doivent être contextualisées (marché, géographie, typologie d'ouvrage).
- Aucune démarche obligatoire de traçabilité, hormis pour les déchets dangereux.
- Connaissances parcellaires sur la déconstruction sélective.
- La dimension locale des gisements et filières est un facteur essentiel de la pérennité des filières.

Un réel besoin d'« observatoire de la production et de la gestion des déchets de démolition » basé sur des BDD locales







Identification de leviers et perception des acteurs

23 Entretiens menés avec différents acteurs impliqués (institutionnels, Maîtres d'ouvrages et AMO, prestataires d'études préalables, opérateurs de travaux, prestataires de gestion de déchets, utilisateurs finaux) :

- 1.Les pratiques
- 2.Les leviers
- Soutien de l'administration ;
- Spécifications techniques et environnementales ;
- •Equilibre économique favorable à la valorisation ;
- •Installations de recyclage implantées de façon appropriée ;
- •Implication de la Maîtrise d'ouvrage.

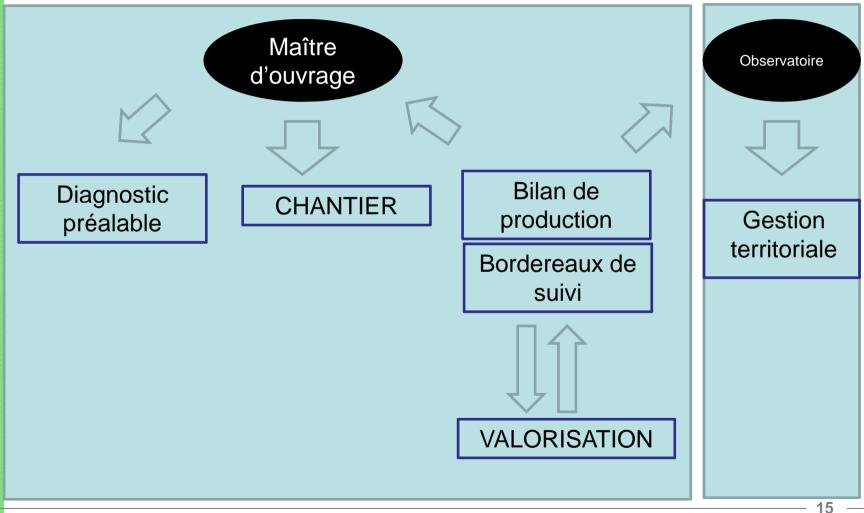






Résultats d'enquête

Implication du maître d'ouvrage dans la maîtrise des flux









Recommandations

Sensibilisation:

- Cibler les maîtres d'ouvrages (notamment bâtiments industriels)
- Cibler toute la chaine d'acteurs Journées portes ouvertes sur plateformes
- Promouvoir les actions remarquables

Sanction de pratiques délictueuses (dépôts sauvages, brûlage)

Mesures de contrôle des diagnostics (tiers expert)

Eviter les écarts importants entre prévision et réalité

Ne pas « oublier » certaines filières

Procédures d'appel d'offre

Prix : Offre la plus proche de la moyenne

Marchés à bons de commande (entreprises présélectionnées)

Clauses environnementales types

Ouverture systématique aux variantes environnementales

Mesures de soutien aux installations de tri / valorisation

Insonorisation, réduction des nuisances, intégration







Recommandations

Complémentarité entre unités mobiles et installations de tri / valorisation

seuils de rentabilité/performances des unités mobiles

Perspectives pour les granulats recyclés : démarche qualité (sortie de statut de déchet ?)

démarche produit avec plan d'assurance qualité, identification du produit, caractéristiques techniques et environnementales, fiche de performance énergétique, environnementale, etc...

Pistes de valorisation - Réemploi

Besoins de proximité en matériaux et équipement (huisseries, des mobiliers sanitaires) – Bourses d'échange

Valorisation des fines issues du recyclage de granulats

Outil d'aide à la décision pour réemploi et valorisation locale







Conclusion

Maîtrise des flux – Observatoire

à terme, c'est le résultat auquel devrait aboutir l'ensemble des mesures mises en place ou envisagées :

- réalisation de diagnostics préalables,
- bilan de chantier,
- bordereaux de suivi
- exploitation dans le cadre d'observatoires
- Importante implication des maîtres d'ouvrage
- Efforts nécessaires d'amélioration des pratiques par toute la chaine d'acteurs qui y est favorable
- Application progressive et pragmatique de pratiques plus favorables à l'organisation d'une « chaine de production de matières premières secondaires de qualité »







Perspectives et valorisation

Programme ECOTECH 2009

Axe 1: Changer de paradigme



ASURET

Analyse Systémique de l'Utilisation des REssources non renouvelables de la Technosphère



Coordinateur:

<u>l.rouvreau@brgm.fr</u>









Institut Charles Delaunay







ASURET: enjeu et objectifs

Enjeu:

Améliorer le bilan des activités du BTP en réduisant les consommations de ressources naturelles et en optimisant la valorisation de matériaux recyclés.

Objectifs:

- 1. Améliorer la connaissance des gisements et des flux de matériaux et de déchets associés aux activités BTP
- 2. Identifier des techniques efficaces (construction, déconstruction, recyclage...)
- 3. Encourager les bonnes pratiques, notamment pour l'utilisation de matériaux recyclés
- → Organisation des travaux...









ASURET - Organisation des travaux



Cadrage

- Matériaux
- Existant
- Cas d'étude

Enjeu - Objectifs

Améliorer le bilan des activités BTP

- → Gisements/flux
 - → Technique
 - → Pratiques



Méthodes

Approche territoriale :

- Méthode et retour d'expérience pour l'acquisition de données
- Analyse des flux et stocks : MFA

Approche filières : performance des techniques de déconstruction et filières de recyclage

Approche globale : Intérêt environnemental éco-conception et recyclage dans secteur BTP

Analyse participative:

Gouvernance locale et besoins des acteurs : méthode PAT-Miroir

COMITE D'UTILISATEURS

Résultat final

Autour
d'observatoires
régionaux
matériaux-déchets
BTP

















ASURET - Organisation des travaux



Résultat final

- Préconisations:
 - Outils d'analyse des flux et stocks territoriaux
 - Bourses aux matériaux
 - Au cœur du dispositif : création d'un réseau d'observatoires régionaux des flux de matériaux et déchets du BTP adossés à des bourses aux matériaux
- Objectif:
 - Optimiser les flux de matières (matériaux, déchets) dans la filière BTP, promouvoir le recyclage
 - Centraliser les données détenues par les acteurs de la filière
- Format:
 - Portail internet interactif \rightarrow mise à disposition d'informations sur les flux et stocks, et leur gestion au sein du territoire
 - Echelle régionale et départementale
- **Utilisateurs:**
 - Autorités locales (mairies, agglos, département, région)
 - Acteurs filière BTP : fabricants de produits → gestionnaires déchets
- Colloque final: Mai 2013







Communication, valorisation, dissémination :

- Octobre 2010 : Posters aux journées ANR à Nancy.
- Décembre 2010 : Participation à un plateau TV POLLUTEC à Lyon.
- <u>Avril 2011</u>: Fiche Cahiers de l'ANR « société sobre : minimiser l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles ».
- <u>Juin 2011</u>: Table ronde sur le Recyclage et la valorisation des matières et des matériaux - Salon ENVIRONORD à Lille
- Novembre 2011 : journées ANR ECOTECH (projet à mi-parcours)
- Novembre 2011 : Présentation à l'AG de l'UNICEM Région Centre.
- <u>Janvier 2012</u>: Présentation au Séminaire ÉCOLOGIE TERRITORIALE (RTP Ville durable (CNRS), Fédération Île-de-France de Recherche sur l'Environnement (FIRE) et PIRVE)







Merci de votre attention







Composition du groupe de suivi

ADEME	Laurent CHATEAU
EDF	François THERY
SECHE ECO SERVICES	David FRANCOIS
SITA France	Jérôme GILLIET
SOCOTEC	Claude RZASA
SOLVAY SA	Nathanelle DARSY
INSA DE LYON / RECORD	Rémy GOURDON
RECORD	Bénédicte COUFFIGNAL







Exigences fondamentales

Règlement n°305/2011 « Produits de construction »:

Exigences fondamentales applicables aux ouvrages de la construction

- 1. Résistance mécanique et stabilité
- Sécurité en cas d'incendie
- 3. Hygiène, santé et environnement
- 4. Sécurité d'utilisation et accessibilité
- 5. Prévention contre le bruit
- 6. Economique d'énergie et isolation thermique
- 7. Utilisation durable des ressources naturelles :

Les ouvrages de construction doivent être conçus, construits et démolis de manière à assurer une utilisation durable des ressources naturelles et, en particulier, à permettre :

- La réutilisation ou la recyclabilité des ouvrages de construction, de leurs matériaux et de leurs parties après démolition;
- -La durabilité des ouvrages de construction ;
- -L'utilisation dans les ouvrages de construction, de matières premières primaires et secondaires respectueuses de l'environnement







Divisior

Plate-forme de regroupement

Définition :

- Marcueil des déchets assimilable à une déchetterie d'entreprise.
- # Les déchets sont triés en amont et déposés dans des compartiments (bennes ou alvéoles).

Matériel :

- # Obligatoire: compartiments à déchets triés (bennes ou alvéoles), local et sanitaires + Optionnel : quai de déchargement des déchets, pont bascule, chargeur
- Personnel:
 - # Un ou plusieurs postes : gardien, contrôle et suivi des déchets.

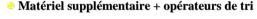
+Tri



Plate-forme de (regroupement)

Une unité de tri de déchets en mélange peut se greffer sur l'unité de regroupement

\mathfrak{H}Tri simple ou plancher : les déchets qui ne sont → Matériel supplémentaire + opérateurs de tri : pas triés en amont sont triés manuellement ou au grappin. En effet, le manque d'espace sur certains chantiers (milieu urbain) ne permet pas le tri amont des déchets.



- # Tri simple: aire de tri, grappin et un chargeur, opérateur de tri au sol
- # Tri Mécanisé: aire de réception des déchets en mélange, chaîne de tri (bandes transporteuses, tapis, trommel, opérateurs de tri manuel...), chargeur



Tri Mécanisé : les déchets qui ne sont pas triés en amont sont triés sur une chaîne de tri.

Plate-forme de (regroupement)

+Tri + Valorisation

Une unité de pré-traitement peut se greffer sur la plate-forme de regroupement et de tri

Peuvent s'ajouter des matériels de prétraitement afin de permettre la préparation des matériaux à une filière industrielle de valorisation et de recyclage, ou des matériels de tri/criblage notamment pour les matériaux inertes pour la production et commercialisation de matériaux recyclés.

- Matériel supplémentaire :
 - # Unités de concassage et criblage des matériaux inertes fixes ou mobiles ./ Broyeurs à bois ou déchets verts, séparateurs magnétiques, compacteurs ...
- Personnel supplémentaire :
 - # Postes d'opérateur de ces matériels





DEVELOPPEMENT



Sources: ADEME, 2008.

Evaluation Stocks,

Analyses flux de matières (MFA), indicateurs

Bibliothèque données de références

Ratio (quantité matière par m² ou m³)

Données production matériaux, produits, déchets...

Base permis construire, démolir, audit avant démolition..

Besoins,

Programmation Prospective

Orientations Agenda 21

Hiérarchisation Critères BASE DE DONNEES (échelle régionale?)

<u>Chantiers dé construction</u>: Type, besoins, produits Chantiers construction et aménagement: Type, besoins

Ressources: Disponibilité, localisation, accessibilité

<u>Matières premières</u> : Type, origine quantité, transport

 $\underline{Mati\`eres\ premi\`eres\ secondaires}: Type, quantit\'e, transport$

Déchets: Types, quantités

<u>Installation traitement déchets</u>: Type, localisation

 $\underline{Installation\,stockage\,d\acute{e}chets}: Type, localisation$

Installations recyclage: Type, localisation

Fabricants, distributeurs, fournisseurs

Caractéristiques produits

Process de fabrication

Entreprises travaux

Produits et matériaux

Matières premières secondaires

Déchets, excédents chantier

Gestionnaires déchets

Produits et matériaux éliminés Matières premières secondaires

STOCK

d'ouvrages

Maîtres

(Matériaux accumulés dans le bâti existant) Lieu, quantité, disponibilité

Déconstruction, maintenance - « Production » MPS potentielle

Producteur de MPS

BOURSE AUX MATERIAUX

Lieu, quantité, disponibilit

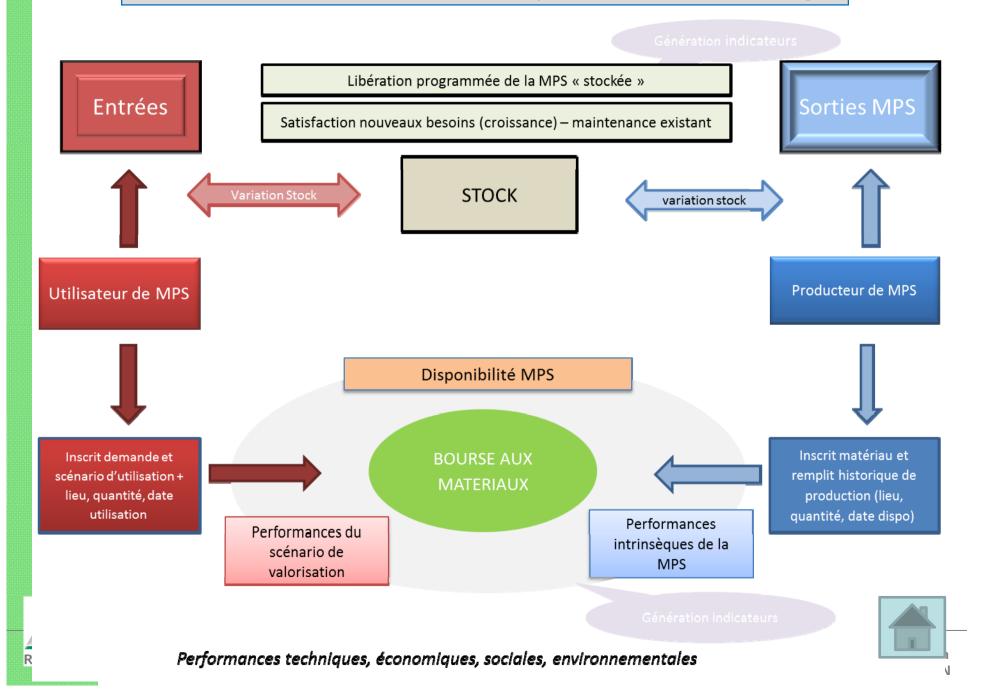
Construction - Aménagement - Réutilisation possible de MPS

Performances du scénario de valorisation Performances intrinsèques de la MPS

Utilisateur de MPS

Les acteurs de la construction

Evolution du stock et bourse aux matériaux du point de vue du Maître d'ouvrage



Équipe

POLDEN:

- Emmanuel Vernus, coordinateur du projet
- Pascal Brula, ingénieur de recherche
- Nicolas Kudlikowski, PFE, 5^{eme} année ENSTIMAC

13 DEVOLEPPEMENT :

- Arthur de CAZENOVE, responsable du Service Environnement
- Barbara Cholley, Chef de projet Expert





